



Circuit Novembre 1997

PUBLICATION MENSUELLE DU CLUB RADIO AMATEUR DE QUEBEC

Avis de convocation

Les membres du Club Radio Amateur de Québec inc. sont convoqués à la prochaine assemblée mensuelle régulière du Club. Cette assemblée aura lieu le deuxième lundi du mois, soit le 10 novembre 1997. L'assemblée débutera à 19h30 à la Régie régionale de la santé et des services sociaux, 525 boul. Hamel Est, Québec. Les personnes qui ne sont pas membres du Club sont également les bienvenues.

Ordre du jour

1. Mot de bienvenue du président directeur général.
2. Présentation des participants.
3. Adoption de l'ordre du jour.
4. Adoption du compte-rendu de l'assemblée régulière du 13 octobre 1997.
5. Rapport du président directeur général.
6. Trésorerie.
7. Élection au Comité de mise en candidature.
8. Élection au Comité de vérification.
9. Affaires nouvelles.
10. Pause
11. Conférence : à déterminer

Clôture de l'assemblée.

Jacques Paré VE2CJP
Secrétaire

MOT DU PRÉSIDENT

Vous êtes-vous demandé ce que vous pourriez faire pour la radio amateur ? Un bon nombre de radioamateurs s'impliquent pour rendre notre hobby aussi vivant et diversifié que possible. Ils méritent toute notre admiration. **Apportez-vous votre contribution, si minime soit-elle, pour faire progresser la pratique de la radio amateur dans la région de Québec ?** Il est malheureux de constater

qu'un nombre élevé de radioamateurs font partie de ce que l'on pourrait appeler "les catholiques non pratiquants". Ce n'est pas de cette manière qu'on pourra prétendre à une vie radio amateur des plus dynamiques !

Si la radio amateur vous tient à coeur, à vous d'en faire la preuve et de **jouer un rôle actif**. Les occasions ne manquent pas, qu'on parle de télé amateur, d'expérimentation dans les autres segments de fréquence qui nous sont allouées, de contribution au journal par des articles de vulgarisation ou relatant vos propres activités en radio amateur, de participation à des réseaux thématiques sur VHF, d'opérations HF ou via satellites amateurs, de participation à des activités de communication pour la collectivité (en situation d'urgence ou non), d'organisation de projets de bricolage (ex. le projet du 900 Mhz), etc.

La radio amateur recèle un potentiel fantastique de développement personnel nettement sous utilisé et il devient de plus en plus nécessaire d'en faire un usage intelligent pour éviter de prêter flanc aux attaques qui ne manqueront pas de venir de la part des "vautours commerciaux" qui surveillent de près ce qui se passe sur nos fréquences et qui n'attendent que le moment propice pour attaquer, c'est-à-dire demander des attributions de fréquences à partir des segments qui nous sont actuellement accordés.

Si on ne bouge pas, il sera peut-être trop tard quand les dommages seront faits. **À nous de réagir et d'exploiter pleinement ce que nous avons entre les mains.**

Faites-moi part de vos commentaires et opinions. Ce n'est que par le choc des idées que peut naître le progrès !

Gilles VA2LG
Président - directeur général
va2lg@amsat.org
va2lg@ve2gpq



Jamboree scout

La fin de semaine a été très appréciée et nous voudrions remercier tous les radio-amateurs qui ont contribué à ce succès.

La télévision-amateur a suscité beaucoup d'intérêt grâce à VE2 EBH Rock, VE2 XZA Fernand et VA2 BKB Jean-Jacques.

En H.F. : VE2 XTD Guy ; VA2PM Guy ; VE2 RC Francois et VE2 AHP Denis.

Sur le 2 Mètres VE2 FNX Gary ; VA2 GTX Louis ; VA2 PRC Yves.

Il y a eu plusieurs sites : notamment à

St-Emile, à Ste-Anne de Beaupré et à Beauport. Des rencontres prochaines avec les scouts au cours de l'année sont prévues et démontrent donc que la fin de semaine a pu intéresser les participants à notre passe-temps.

Nous remercions monsieur Claude St-Onge de Sobey's pour sa contribution au Jamboree.

VE2 GJH
Jean-Yves



Compte rendu de l'assemblée régulière mensuelle de la tenue le 13 octobre 1997

Assemblée tenue à la Régie régionale de la santé et des services sociaux, 525 boul. Hamel Est, Québec.

Ouverture de l'assemblée à 19h40 sous la présidence de Gilles Lapierre VA2LG

1. Mot de bienvenue du président directeur général.

Gilles VA2LG souhaite la bienvenue à tous et à toutes. Il présente l'ordre du jour.

2. Présentation des participants.

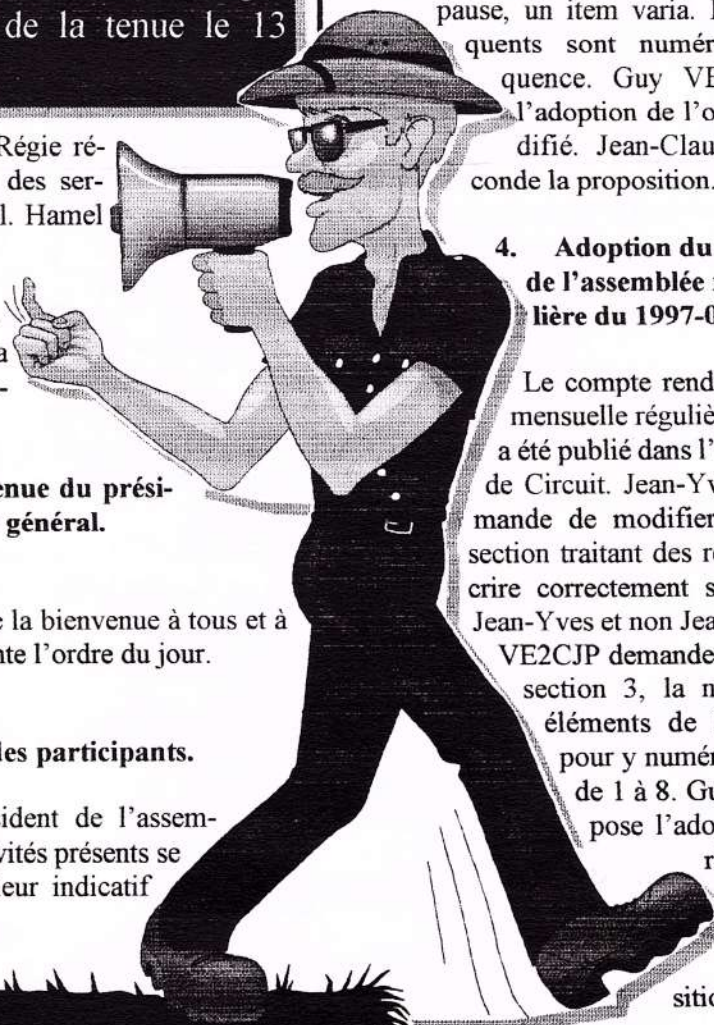
À l'invitation du président de l'assemblée, les membres et invités présents se nomment et donnent leur indicatif d'appel à tour de rôle.

3. Adoption de l'ordre du jour.

À la demande de participants de l'assemblée, l'ordre du jour est modifié pour y insérer, avant la pause, un item varia. Les items subséquents sont numérotés en conséquence. Guy VE2XTD propose l'adoption de l'ordre du jour modifié. Jean-Claude VE2LJE seconde la proposition. **Adopté.**

4. Adoption du compte rendu de l'assemblée mensuelle régulière du 1997-06-09.

Le compte rendu de l'assemblée mensuelle régulière du 9 juin 1997 a été publié dans l'édition d'octobre de Circuit. Jean-Yves VE2TTY demande de modifier, à l'item 5, la section traitant des réseaux, pour inscrire correctement son prénom, soit Jean-Yves et non Jean-Pierre. Jacques VE2CJP demande de modifier, à la section 3, la numérotation des éléments de l'ordre du jour, pour y numéroter les éléments de 1 à 8. Guy VE2XTD propose l'adoption du compte rendu, tel que modifié. Raymond VE2AXU seconde la proposition. **Adopté.**



5. Rapport du président directeur général.

réseau., pour informer davantage les participants des questions d'intérêt pour la communauté radio amateur. Ensuite, un réseau simplex

Gilles VA2LG traite de deux points qui lui tiennent particulièrement à cœur, soit le réseau quotidien VE2CQ et le journal Circuit.

D'abord, en ce concerne le réseau VE2CQ, il souligne qu'il a demandé à Robert VE2GNQ et son équipe d'opérateurs de rechercher une nouvelle formule. Robert reviendra plus loin pendant l'assemblée pour faire part du développement de ce dossier.

Pour ce qui est du Circuit, Gilles souligne que quelques personnes travaillent au projet de publier une version électronique du journal, de façon à réduire les frais d'impression et de poste. Le choix de ce mode de distribution sera toutefois sur une base de volontariat et il n'est pas question de faire disparaître, du moins à moyen terme, la version imprimée de Circuit. Ceux et celles qui n'ont pas accès au réseau de communication par paquets ou à Internet, ou qui préfèrent la version imprimée, n'ont donc pas à s'inquiéter; ils pourront continuer à recevoir Circuit sous sa forme actuelle.

Gilles indique également que quelques conférenciers ont été approchés pour participer à nos assemblées mensuelles. De nouvelles formules seront aussi mises de l'avant, par exemple, un petit marché aux puces en deuxième partie d'une assemblée.

Robert VE2GNQ donne un aperçu des nouveautés qui seront ajoutées au réseau VE2CQ. D'abord, on tentera d'améliorer le volet information du

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES DU C.R.A.Q.

Rapport au 30 sept.
1997

REVENUS	RÉEL	BUDGET	ÉCART
Adhésions	2 980,00 \$	7 500,00 \$	(4 520,00 \$)
Articles promot.	27,00 \$	250,00 \$	(223,00 \$)
Commanditaires	0,00 \$	1 800,00 \$	(1 800,00 \$)
Cours de formations	1 380,00 \$	3 300,00 \$	(1 920,00 \$)
Examens	50,00 \$	400,00 \$	(350,00 \$)
Intérêts	1,39 \$	0,00 \$	1,39 \$
Revenus autres	447,00 \$	0,00 \$	447,00 \$
Total des revenus	4 885,39 \$	13 250,00 \$	(8 364,61 \$)

DÉPENSES

Achives	0,00 \$	50,00 \$	(50,00 \$)
Cotisations	0,00 \$	250,00 \$	(250,00 \$)
Cours-dépenses	522,62 \$	1 400,00 \$	(877,38 \$)
Dépenses autres	0,00 \$	250,00 \$	(250,00 \$)
Fourn.approv.	77,85 \$	600,00 \$	(522,15 \$)
Frais de caisse	8,22 \$	100,00 \$	(91,78 \$)
Immobilisations	80,00 \$	2 000,00 \$	(1 920,00 \$)
Impressions	246,43 \$	3 300,00 \$	(3 053,57 \$)
Licences	0,00 \$	300,00 \$	(300,00 \$)
Loyer	0,00 \$	200,00 \$	(200,00 \$)
Poste	259,44 \$	2 000,00 \$	(1 740,56 \$)
Publicité	0,00 \$	200,00 \$	(200,00 \$)
Réseau urgence	4,50 \$	200,00 \$	(195,50 \$)
Serv. activités	54,00 \$	1 250,00 \$	(1 196,00 \$)
Téchniques	0,00 \$	500,00 \$	(500,00 \$)
Téléphone	0,00 \$	150,00 \$	(150,00 \$)
Transport	0,00 \$	500,00 \$	(500,00 \$)
Total des dépenses	1 253,06 \$	13 250,00 \$	(11 996,94 \$)

Plus: encaisse - début 5 028,44 \$

Ecaisse - fin du mois 8 660,77 \$

Nombre d'adhésions : 86 (avec les étudiants pour un total 119).

Diane VA2GDA,
trésorière

sera tenu le jeudi 16 octobre pour expérimenter cette formule. Sur ce point, une discussion s'amorce sur la pertinence de tenir un réseau sur la fréquence 146,52 Mhz, qui est reconnue en tant que fréquence d'appel. Après quelques interventions, Robert explique que la formule prévue permettra aux stations de s'identifier, de donner leur localisation et de décrire brièvement leur équipement. Si un contact plus élaboré est souhaité ou nécessaire, l'opérateur du réseau dirigera les interlocuteurs vers une autre fréquence.

6. Trésorerie.

Diane VA2GDA réfère au Circuit d'octobre pour ceux et celles qui voudraient les détails de la situation financière. Elle souligne que le nombre de membres devrait s'accroître avec l'insertion d'un formulaire d'inscription dans l'édition d'octobre du Circuit.

7. Affaires nouvelles.

7.1 Postes de coordonnateurs à combler.

André VA2PAM indique que la liste des coordonnateurs et principaux collaborateurs du Club a été publiée dans le Circuit d'octobre. Il reste encore quelques fonctions à combler, soient une aide à l'édition de Circuit, une aide pour la révision des textes pour Circuit, le dossier des commandites et la coordination du répertoire.

7.2 Activités récentes et à venir.

Jean-Pierre VE2ZAB mentionne que la Croix-Rouge, division du secours aux sinistrés, demande notre support pour une activité de financement. La Croix-Rouge aurait besoin de quatre radioamateurs chaque soir de l'activité, soit les lundis, mardis et mercredis, jusqu'à la fin novembre.

Jean-Pierre mentionne aussi que l'opération Nez Rouge a fait parvenir aux participants de l'an passé un formulaire de bénévole. Il suggère de remplir le formulaire et de le retourner dès que possible. L'an passé, le Club avait participé à trois soirées. Il semble qu'il serait préférable de participer à deux soirées où la demande est forte, vraisemblablement les samedis 13 et 20 décembre. Les membres qui désirent participer sont priés de le signaler à Jean-Pierre ou à Pierre VE2KJR.

7.3 Jamboree sur les ondes.

Jean-Yves VE2GJH souligne la tenue du Jamboree sur les ondes (JSLO), les 18 et 19 octobre prochains. La station HF du Club serait requise à Saint-Émile où François VA2RC opérerait. Gilles VA2LG indique le Club peut prêter la station pour ce genre d'activité, sous réserve que l'opérateur soit membre. Les personnes intéressées à participer au JSLO doivent contacter Jean-Yves.

7.4 Opération de la station au local du Club.

Gilles VA2CG accueillera les membres qui voudront opérer la station du club les mardis et jeudis soirs, à compter de 18h30.

7.5 Rallye de Charlevoix.

André VA2PAM explique que le Club radio amateur de Charlevoix a demandé l'assistance du CRAQ pour supporter le Rallye de Charlevoix, le 25 octobre. Ceux qui désirent participer doivent donner leur nom à André.

8. Varia.

8.1 Suggestions et collaborateurs pour Circuit.

Michel VE2LOR recherche des suggestions pour améliorer le journal Circuit, que ce soit au niveau du contenu ou de la présentation. Gilles VA2LG rappelle que les articles à paraître dans Circuit doivent d'abord lui être acheminés pour révision; Michel se consacre à la mise en page et ne peut se charger de la vérification des textes.

Gilles VA2LG demande si quelqu'un serait prêt à contribuer à la vérification. Marc VE2NV se porte volontaire, mais indique qu'il n'a pas accès à Internet pour la transmission des textes. Michel VE2LOR recevra les textes par Internet et les transmettra autrement à Marc, pour vérification.

Gilles demande également un collaborateur à la mise en page, qui serait éventuellement prêt à prendre la relève l'an prochain. Jean-Claude VE2LJE se porte volontaire et prendra entente avec Michel pour cette collaboration.

8.2 Dossiers des commandites.

Gilles VA2LG rappelle que le poste de coordonnateur des commandites est toujours libre et qu'à défaut d'assurer le suivi de ce dossier, le Club perdra des revenus importants. Le précédent coordonnateur, Gervais VE2UGB est prêt à rencontrer son successeur pour faire le point sur l'ensemble des commandites. À l'invitation de Gilles pour trouver un volontaire, Jean-Claude VE2LJE accepte ce mandat. Gilles désigne donc Jean-Claude en tant que coordonnateur du dossier des commandites.

8.3 Comité de vérification.

Guy VE2XTD demande pourquoi ne procède-t-on pas, à cette assemblée, à l'élection de membres du Comité de vérification, tel que prévu dans les statuts du Club. Gilles VA2LG explique que le Conseil d'administration désire discuter des recommandations du Comité avant que de nouveaux membres du Comité de vérification ne soient élus. Cette élection sera prévue à l'assemblée mensuelle de novembre.

9. Pause.

10. Conférence : La télévision amateur, par Gilles Chenette VE2GC et Roch Marcotte VE2EBH.

Gilles et Roch présentent leur expérience de l'utilisation de la télévision amateur lors de deux événements cet été, soit un festival à L'Ancienne-Lorette et le Festival aérien. À ces deux occasions, ces radioamateurs et quelques autres répondaient à une demande des autorités civiles et policières, en vue d'assurer une meilleure sécurité. Les résultats obtenus ont impressionnés les responsables à plusieurs reprises, en particulier l'aspect interactif des opérations. Ainsi, les radioamateurs ont démontré la possibilité de communiquer directement par radio avec une personne filmée sur un autre site. Également, le contrôle à distance d'une caméra a permis des résultats surprenants.

Gilles et Roch ont monté une cassette vidéo montrant divers extraits de ces activités et des installations utilisées. Cette cassette est remise au Club, qui la fera circuler pour le bénéfice d'un plus grand nombre de radioamateurs.

Gilles a aussi rappelé certaines étapes du développement de la télévision amateur dans la région de Québec et diverses expérimentations. Roch a apporté et montre quelques antennes fabriquées à domicile dont le prix de revient est très abordable. Il invite les participants à expérimenter dans ce domaine et suggère de s'initier à la télévision amateur en montant d'abord un système de réception simple, pour quelques centaines de dollars.

Après la présentation, Gilles VA2LG remercie Roch et Gilles.

11. Clôture de l'assemblée.

Jean-Jacques VE2BQB propose la levée de l'assemblée. Yves VE2PYB seconde la proposition. **Adopté.**

L'assemblée est levée à 22h05.

Jacques Paré VE2CJP
Secrétaire

Chronique A5

Définition.

Depuis un certain temps on entend parler, sur les différents réseaux HF VHF et UHF, d'activités de télévision amateur. Certains amateurs diront qu'ils font du A5 mais de quoi s'agit-il au fait?

Dans le "Radio Amateur Handbook", on retrouve une description des divers modes de communication tels: la téléphonie, la télégraphie et la télévision amateur. En télévision amateur, il est permis de faire des transmissions d'images sur certaines fréquences réservées à cette fin. Ces images sont transmises en utilisant la modulation d'amplitude de l'onde porteuse pour l'image à transmettre, et la modulation de fréquence pour le son. C'est ainsi que l'on définit le mode A5. Par analogie, le mode A1 est pour la télégraphie ce que le mode A5 est pour la télévision amateur.

Avant de vous faire l'historique de la télévision amateur dans la région de Québec, je voudrais vous

mentionner les divers modes d'opération utilisés en télévision. Il y a trois modes connus : le mode "SSTV"(slow scan tv.), le mode "FMTV"(frequency modulation tv.) et finalement le mode "FSTV"(fast scan tv.).

Avec le mode "SSTV", la largeur de bande est réduite de telle sorte qu'il est permis de transmettre l'image sur les fréquences "HF" de la bande amateur. L'image prend alors quelques secondes à se composer sur l'écran et sa qualité est acceptable. Durant les années 60 et 70, on retrouvait sur le marché, des appareils électroniques, ROBOT qui utilisaient ce mode d'opération.

Avec le mode "FMTV" l'image et le son sont transmis en utilisant la modulation de fréquence (FM). Ce mode d'opération est utilisé en Europe depuis très longtemps et devient de plus en plus populaire en Amérique. Avec ce mode de transmission la largeur de bande nécessaire, pour transmettre des images de qualité, est de 10 mhz. environ.

Actuellement aux États-Unis il-y-a , sur le marché, des appareils qui permettent la transmission d'images et de son dans les bandes de fréquences de 900 ,1200 et 2400 mhz. Pour ceux et celles qui seraient intéressés par le sujet, je vous recommande de vous procurer la revue QST du mois de novembre 1996, on y traite du sujet abondamment.

Le mode "FSTV", que nous utilisons présentement au Québec, permet la transmission d'images et de son d'une qualité excellente. La largeur de bande totale est de 6 mhz . Il-y-a 4.5 mhz. qui séparent les deux porteuses, et l'image est transmise par modulation d'amplitude (AM), tandis que le son est transmis par modulation de fréquence (FM). Ce mode d'opération est le plus répandu actuellement tant en Europe qu'en Amérique et on peut se procurer, sur le marché électronique, de l'équipement à des prix très compétitifs.

Les bandes de fréquences réservées pour ce genre de communication sont: 70 et 23 cm. ou 440 mhz. et plus. A cause de la largeur de bande, déjà très grande, le bureau fédéral des communications (FCC) n'autorise pas les transmissions, de ce genre, à des fréquences inférieures à 420 mhz.

Alors voilà pour les différences entre les trois modes d'opération utilisés en télévision amateur.

Maintenant parlons de ce qui se fait en télévision amateur ici à Québec. Plusieurs amateurs sinon la majorité, croient que ce n'est que depuis peu que ce mode de communication est utilisé. Et bien détrompez-vous, chers confrères, car déjà à l'automne de 1979 certains amateurs s'échangeaient, en mode "simplex", des images vidéo en noir et blanc à la fréquence 439.25 mhz. Ils avaient, tout d'abord, installé une station de réception dans un local et une station de transmission dans un autre. L'émetteur utilisé était un "Motorola T44", à lampes, et l'amplificateur de sortie avait une puissance de 25 watts. Du côté de la réception, la station était composé d'un préamplificateur, à transistors, ainsi que d'un convertisseur bricolé à partir d'une vieille télévision. La fréquence utilisée était 439.20 mhz. la même que celle des États-Unis. Dans les mois qui suivirent, plusieurs radio amateurs se sont montrés intéressés par ce mode d'opération et ont formé un groupe pour construire un répéteur afin d'augmenter la distance de rayonnement. Nous sommes, à ce moment, en 1981 et après plusieurs réunions d'échanges mutuelles ainsi que de très nombreuses heures de travail et d'essais, le répéteur fut mit en onde au mois de juin 1981. Le répéteur en est à sa 16 ième années d'opération actuellement.

Dans une prochaine chronique, nous parlerons des autres aspects de la télévision amateur, tels les licences requises, les puissances utilisées, les équipements disponibles etc. etc.

N'oubliez pas qu'il-y-a présentement, au local du club, une cassette vidéo qui est disponible à tous et qui vous fera voir des images d'une qualité exceptionnelle réalisées par le groupe A5 du club de radio amateur du Québec.

Bon visionnement ainsi que bonne lecture.

A la prochaine.
Gilles Chenette VE2GC